

Fédération Sportive Gymnique du Travail



Livret de Formation E4

Nom du stagiaire :

Club et comité départemental :

Nom du tuteur :

14 rue de Scandicci 93508 PANTIN Cedex
Tél : 01 49 42 23 19 Fax : 01 49 42 23 60
www.fsgt.org // plongee.fsgt.org

INTRODUCTION

Pour répondre et donner du sens à la démarche pédagogique spécifique à la FSGT qui est basée sur **L'ÉVALUATION CONTINUE**, les objectifs de ce document sont :

- lier la formation à la certification du brevet. Dans le cadre de l'Évaluation Continue qui cherche à valider des compétences dans le temps, la formation et la certification doivent être nécessairement liées. Ainsi les stages fédéraux ne sont pas des examens sanctions mais la finalisation d'une formation dans un contexte particulier avec pour finalité d'effectuer une évaluation de synthèse.
- accompagner les tuteurs et les stagiaires dans leur démarche de formation en leur proposant des thèmes de questionnement de l'activité. A partir de ces thèmes l'objectif est de formaliser les évaluations (détermination de critères) pour optimiser le caractère formatif de cette dernière.
- créer une ligne de cohérence dans la formation de nos cadres pour affirmer et faire valoir nos spécificités pédagogiques.

Composition du livret de formation

Ce document est composé de 2 parties :

- **La 1^{ère} partie** le parcours « plongée » du stagiaire et notamment son expérience antérieure au début officiel de sa formation E4. **Cette partie est remplie par le stagiaire.**
- **La 2nd partie** relate le vécu et les actions du stagiaire dans **le cadre de sa formation déclarée**. Elle comprend également les évaluations du tuteur et son avis par rapport à la participation du stagiaire à un stage fédéral. **Cette partie doit être intégralement rempli par le tuteur.**

Dans son intégralité ce livret permettra au jury de bien cerner la formation et la préparation du candidat au stage. Ainsi on dépassera la simple signature en permettant au candidat un accompagnement performant.

Mode d'emploi et parcours de formation

1- La page « Déclaration fédérale » doit être envoyée à Pantin dès le début du tutorat. Une copie de cette déclaration devra demeurer dans le livret.

2- Le stagiaire E4 doit participer à 2 stages fédéraux au cours de sa formation : le 1^{er}, est appelé « stage préliminaire » et s'effectue en début de formation afin que le postulant prenne toute la mesure des fonctions/ missions d'un E4 FSGT et des exigences de la certification. Le 2nd, est le stage terminal qui finalise la formation et permet de certifier le candidat.

3- Entre les 2 stages et tout au long de la formation, le tuteur et le stagiaire renseignent le Livret de formation au fur et à mesure.

4- En fin de formation, le tuteur doit donner son avis sur les aptitudes du candidat ; il doit également, avec le Président du club, présenter officiellement le candidat et attester que son niveau de compétence lui permet de se présenter à la certification.

5- Le Livret complet doit être présenté au jury au 1^{er} jour du stage terminal.

Certification

La certification s'effectue obligatoirement au cours d'un stage fédéral labellisé au niveau national.

Les modalités et les documents sont présentés en annexe 2.

E4 FSGT – Profil et fonctions

La formation des E4 FSGT doit être organisée et finalisée en fonction de leur rôle et des exigences nécessaires pour l'assumer (cf. annexe 1).

Le E4 FSGT est un expert qui doit maîtriser avec un haut niveau d'exigence :

- les techniques de la plongée,
- les logiques et les mises en œuvre des principes pédagogiques relatifs à ces techniques,
- l'environnement et les fondements théoriques de l'activité subaquatique en appui sur une culture générale importante.

Il doit être en mesure d'assumer les fonctions spécifiques à son niveau :

- formateur de formateurs,
- directeur de plongées, de stages et responsable technique d'un club,
- organisateur de stage de formation et de certification au delà de son club,
- cadre fédéral acteur du développement de la plongée FSGT au niveau national et/ ou local en contribuant à l'évolution des structures et des documents FSGT.

Considérations générales

Il est impératif que le futur candidat réalise l'intégralité de son livret de formation avec le même tuteur afin de valider sa présentation. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le candidat sera dans l'obligation d'en informer son référent local et d'obtenir l'accord du centre fédéral.

Le tutorat peut être ouvert à un binôme de E4. Ces derniers s'engagent collectivement et solidairement dans la formation du stagiaire.

Le centre fédéral, les organisateurs de stages se verront dans l'obligation de refuser tout candidat n'ayant pas rempli les conditions du livret de formation.

Nous avons cherché à rédiger ce document de façon claire et précise. Toutefois et afin d'éviter toute ambiguïté et erreur d'interprétation, les personnes qui rencontreront un souci de compréhension dans la lecture ou le renseignement de ce document peuvent se rapprocher de leur référent ou du centre fédéral.

Nous souhaitons bonne chance à tous les futurs candidats et restons à la disposition des tuteurs pour l'amélioration de ce document.

DECLARATION de FORMATION

Date de réception au centre fédéral :

Tout stagiaire E4 souhaitant se présenter à un stage fédéral national doit avoir envoyé sa déclaration au centre fédéral.
 Cette déclaration officialise la formation et entérine le tutorat.

**Je soussigné, déclare débiter
 le tutorat de la formation de
 en vue de l'obtention du brevet d'encadrant niveau IV de la FSGT.**

STAGIAIRE :

NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 PROFESSION :
 TELEPHONES :
 E-MAIL :
 DATE du STAGE TERMINAL prévu :
 CLUB :
 COMITE DEPARTEMENTAL :
 N°E3:
 NOM DU REFERENT :

TUTEUR

NOM : PRENOM :
 CLUB :
 N°E4 :
 E MAIL :
 TELEPHONES :

Date et lieu :

Signature du stagiaire

Signature du Président

Signature du tuteur

Volet à retourner à la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le livret.

PARTIE I

VOTRE PARCOURS

Nom :
EMail :

Prénom :
Tél :

Brevets	N°	lieu	Année	Pdt du jury
---------	----	------	-------	-------------

Club	Année	Affiliation	Niveau de plongée	Fonction
------	-------	-------------	-------------------	----------

Remarques personnelles :

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

Quelles sont les principales motivations de votre candidature ?

Quelle est votre implication au sein de la FSGT au niveau local ou national (participation à des commissions de travail, CDA, CFA, interclubs, ...) ?

Quelles sont vos participations à des jurys (avant la déclaration) ?

Date	Lieu	Nbre et niveau des Candidats	Votre rôle (participation/ organisation)	Pdt du jury
------	------	------------------------------	--	-------------

Quelles sont les formations que vous avez personnellement effectuées ou accompagnées (avant la déclaration) ?

Nbre	Année	Niveau préparé	Description de votre intervention pédagogique
------	-------	----------------	---

Remarques personnelles sur les éventuelles difficultés rencontrées en termes d'organisation ou de pédagogie :

Comment caractériseriez-vous votre démarche pédagogique ?

Combien effectuez-vous de plongées par an (depuis ces trois dernières années)?

Avez-vous une pratique particulière (mélange, photo, environnement, archéo, profonde) ?

CONNAISSANCES DE LA FSGT

Quel sera le premier « chantier fédéral » auquel vous vous attaquerez en temps que futur E4 ?

Que pensez-vous du cursus de formation de la FSGT ?

Quelles sont les évolutions que vous souhaiteriez ?

VOTRE PREPARATION

Comment avez-vous abordé votre préparation technique ?

Comment avez-vous abordé votre préparation physique ?

PARTIE II (tuteur)

(les interventions ci-dessous sont obligatoirement supervisées par le tuteur)

Formations de plongeurs effectuées par votre stagiaire
(après la déclaration) ?

Nom	Club et date	Niveau préparé	Description et observations de l'intervention pédagogique
-----	--------------	----------------	---

Combien de cours théoriques ont été dispensé et sur quels thèmes par votre stagiaire et en votre présence (après la déclaration) ?

Formations d'encadrants organisées et dirigées par votre stagiaire
(après la déclaration) ?

Nom	Club et date	Niveau préparé	Description et observations de l'intervention pédagogique
-----	--------------	-------------------	--

AVIS DU JURY

A l'issu du stage préliminaire

Lieu du stage :

Date :

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Direction et organisation de stage/ exam				
Pédagogie Pratique et théorique				
Connaissances et implication vie associative				
Formation de cadres				
Navigation				
Connaissances théoriques				

Remarques et appréciations générales du jury :

Signatures et tampons des membres du jury :

AVIS DU TUTEUR

En vue de l'inscription au stage terminal

	favorable	réservé	défavorable	observations
Technique et physique				
Direction et organisation de stage/ exam				
Direction de plongée				
Pédagogie Pratique et théorique				
Connaissances et implication vie associative				
Formation de cadres				
Navigation				
Connaissances théoriques				

Remarques et appréciations générales du tuteur :

Signature et tampon du tuteur :

Présentation du candidat par le tuteur en fin de stage pédagogique

Je soussigné,
tuteur de stagiaire E4,
certifie que le niveau de compétence de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se
présente à un stage fédéral afin de valider son brevet d'E4 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

Présentation du candidat par le club du postulant

Club :

Nom Prénom du Président :

certifie que le niveau de compétence et d'investissement fédéral de ce dernier
est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider son
brevet d'E4 FSGT.

Date et lieu :

Signature / tampon :

A joindre au dossier d'inscription après signature.
Une copie doit rester dans le livret de formation.

ANNEXE 1

Thèmes d'évaluation de l'activité de moniteur

Dans le but de soutenir les différents acteurs dans leur démarche de formation, cette annexe propose des thèmes de questionnement de l'activité de moniteur.

Ces thèmes ont été déterminés à partir d'analyses descriptives de l'activité de moniteurs et correspondent en fait aux principales capacités que doit mettre en œuvre un moniteur pour répondre aux exigences de ses fonctions.

Chacun pourra s'approprier ces thèmes en les déclinant selon ses propres critères afin de déterminer des critères d'évaluation ou des objectifs pédagogiques opérationnels. Cette déclinaison correspond à la déclinaison des capacités sous forme de tâches ou savoir-faire constitutifs de ces capacités.

DANS LE CADRE D'UNE FORMATION E4 CE QUESTIONNEMENT DOIT S'APPREHENDER SELON DEUX LOGIQUES :

- maîtrise par le stagiaire E4, en situation réelle, des capacités décrites,
- aptitude du stagiaire E4 à accompagner un encadrant en formation dans l'acquisition de ces capacités. Cet accompagnement doit dépasser l'échange d'expériences. Un E4 doit permettre aux autres stagiaires « moniteur » de s'approprier une démarche pédagogique et une façon de penser l'activité au-delà du transfert de connaissances et de savoir-faire.

Promoteur de la vie associative

Participer au fonctionnement du club

- s'intégrer à la vie du club en établissant les relations nécessaires et adaptées avec les membres actifs du club en fonction de leur rôle, fonction et statut (informer, rendre des comptes, solliciter, ...),
- participer à des réunions internes et/ou externes,
- présenter des bilans d'activité.

Contribuer à l'organisation des activités du club

- contribuer à la programmation et l'organisation de l'activité subaquatique sur la saison,
- être à l'écoute des adhérents et prendre en compte leurs demandes,
- proposer des projets de développement et articuler son activité à la vie du club,
- gérer un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, ...),
- participer aux procédures administratives liées aux activités.
- rechercher, recueillir et diffuser les informations nécessaires à la conduite des activités subaquatiques (repérer les sources et utiliser différents modes de communication),

Décrire le fonctionnement et les valeurs de sa fédération,

Organisateur de projet

Identifier les ressources et les contraintes

Elaborer un plan d'action

- planifier les étapes d'organisation (avant, pendant et après la réalisation de l'action),
- définir un cahier des charges en vérifiant la disponibilité des moyens nécessaires,
- prévoir des régulations et des solutions de remplacement,
- prévoir les démarches administratives nécessaires,
- préparer la promotion du projet.

Réaliser l'action et évaluer le déroulement et l'impact du projet

- mettre en œuvre le plan d'action,
- réaliser l'action et son suivi,
- animer et coordonner une équipe en fonction du plan d'action,
- évaluer le résultat de l'action et l'organisation du projet.

Responsable de l'encadrement de l'activité

Analyser le contexte de l'action

- choisir la zone d'évolution la plus adaptée,
- prendre en compte les paramètres météorologiques et les conditions du site en respectant l'environnement et éventuellement d'autres utilisateurs,
- prendre en compte les paramètres liés au matériel,
- prendre en compte le nombre et le niveau des pratiquants dans l'organisation de l'espace de pratique,

Prendre en compte le public concerné

- situer son action par rapport aux attentes, besoins et motivations des pratiquants,
- adapter le contenu du programme à des publics (pratiques) spécifiques,

Organiser et diriger une action d'animation d'activité subaquatique

- accueillir et prendre en charge les pratiquants,
- prendre en compte les différentes règles relatives à la mise en œuvre d'activités subaquatiques (réglementation de la discipline et celle liée à l'utilisation des lieux de pratique),
- prévoir l'organisation des plongées et préciser les règles de composition des palanquées en fonction du site (milieu naturel ou artificiel / d'une embarcation ou du bord) et du niveau des pratiquants (mise en place d'évaluations si nécessaire),
- définir et expliquer les caractéristiques des divers types de plongée (conditions de pratique) en fonction du site, du niveau des plongeurs et rappeler les consignes de sécurité nécessaires et de prévention de l'environnement dans le sens d'une responsabilisation des pratiquants dans la gestion de leur activité,
- effectuer les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions de pratique et garantir la sécurité des pratiquants,
- susciter un niveau d'engagement important des pratiquants dans l'activité et dans son action en la rendant attractive,
- évaluer son action et expliciter ses choix,

Encadrer un groupe en immersion

- organiser et gérer sa palanquée pour optimiser le temps de pratique,
- proposer différentes approches pour prendre en compte les différentes motivations et aptitudes,
- adapter sa séance au niveau de réussite et à l'évolution des conditions de pratique,
- intervenir de manière adaptée pour gérer la sécurité du groupe (notamment faire respecter le briefing) et le respect de l'environnement,
- encadrer des plongées spécifiques (épaves, grotte, nuit, profonde, environnement, ...)
- vérifier le matériel des personnes sous sa responsabilité (sécurité passive) et effectuer les réglages éventuels,

Formateur

Pédagogie générale

Analyser les différents types publics

- identifier les caractéristiques des publics (âge, sexe, caractéristiques psychologiques, culturelles, intellectuelles, sociales, corporelles, niveau de pratique ...)
- repérer les attentes et les motivations des publics,
- prendre en compte les mesures de sécurité et les besoins particuliers des différents publics,
- adapter son attitude et son action en fonction du public,

Construire un acte pédagogique

- établir une programmation des différentes actions de formation et d'évaluation sur une saison,
- mettre en œuvre les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe pédagogique,
- préparer une relation adaptée au public (accueil, mode de communication, gestion du groupe, capacité à l'animation, ...),
- préparer une séance (objectifs (capacités), tâches comprenant des buts (comportements observables), des conditions de réalisation et des critères d'évaluation, organisation matérielle, régulations, planification des différents temps, ...),
- prévoir des modalités d'évaluation et adapter son action,
- choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public,
- gérer le travail physique du public et justifier son organisation de séance par des fondements scientifiques (sciences biologiques).

Pédagogie spécifique

Initier et perfectionner

- créer des séquences de formation en référence au cursus fédéral,
- mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux capacités et aux besoins du public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),
- conseiller les pratiquants en leur donnant des situations techniques pertinentes,
- évaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,
- évaluer et réguler ses interventions pour les adapter au niveau de réussite de l'élève,
- initier les élèves à l'analyse de leur propre pratique et faciliter leur accès à l'autonomie,
- organiser la certification et procéder à la délivrance du brevet.
- initier dans le cadre d'une plongée à thème (profondes, épaves, photo, ...).

Conseiller

- connaître les principes de fonctionnement des différents matériels et équipements dans l'optique de conseiller les pratiquants,

Faire preuve de maîtrise

- montrer sa capacité à effectuer les techniques de l'activité et son aptitude à la démonstration,
- mettre en œuvre des interventions de sauvetage et de 1^{er} secours (CAFSAN),

ANNEXE 2

Certification – Stage terminal

Conditions de candidature

- Etre âgé de 20 ans.
- Etre licencié à la FSGT depuis plus de 2 ans.
- Etre titulaire du brevet d'encadrant niveau III FSGT ou équivalent depuis 2 ans minimum.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Etre présenté conjointement par le Président du club et un encadrant de niveau IV FSGT.
- Etre titulaire d'un permis mer.
- Etre titulaire d'un Livret de formation complet et avoir participé à un stage préliminaire.
- Justifier d'une implication active dans le fonctionnement d'une structure FSGT.

Conditions de validation

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux. Les épreuves validées ne sont pas acquises pour des stages ultérieurs.

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage. Concernant l'UC technique, si le jury permet au candidat une épreuve de repêchage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20.

La moyenne générale du stage est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

Délivrance du brevet

Le brevet est délivré et numéroté par le centre fédéral après réception du dossier transmis par le jury.

Unité de compétence technique (pour des compléments d'information, cf. Manuel du Moniteur)

- 1) 1 000 m capelé, système de stabilisation gonflable vide à réaliser dans un temps minimum (cf manuel du moniteur).
- 2) A proximité du bateau et en partant d'un fond de 25 m, remonter à la palme à vitesse contrôlée un plongeur inconscient, tour d'horizon à 3m, signes de détresse en surface, puis le remorquer dans de bonnes conditions en faisant le tour du bateau (approximativement 50 m, selon conditions météo et sans utilisation d'un Système de Stabilisation Gonflable).
Note minimale : 10/20
- 3) A 50 m, sauvetage d'un plongeur en utilisant essentiellement un Système de Stabilisation Gonflable pour la remontée.
Note minimale : 10/20
- 4) En PMT, descendre à une profondeur de 15 m, remonter en effectuant un tour d'horizon à 3m et OK surface (F/NF).
- 5) Planification, organisation et conduite d'une palanquée dans la zone des 50 m avec retour à un point donné dans les conditions d'encadrement définies par la réglementation en vigueur.
Note minimale : 10/20

Unité de compétence Direction de stage (pour des compléments d'information, cf. Manuel du Moniteur)

Durant l'ensemble du stage, le candidat devra démontrer ses compétences à :

- 6) La direction de plongées comprenant des élèves de plusieurs niveaux.
Note minimale : 10/20
- 7) la conception, la programmation et la gestion du déroulement du stage dans son ensemble.
Note minimale : 10/20
- 8) l'animation d'une équipe pédagogique et la prise en charge des stagiaires.
Note minimale : 10/20
- 9) la prise en compte et la mise en œuvre des aspects sécuritaires sur toute la durée du stage.
Note minimale : 10/20

Unité de compétence pédagogique (pour des compléments d'information, cf. Manuel du Moniteur)

10) Pédagogie théorique. Le candidat doit montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignants la meilleure façon d'exposer un sujet théorique relatif à la plongée en fonction du niveau des élèves plongeurs.

Note minimale : 10/20

11) Pédagogie préparatoire. Le candidat doit montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignants la meilleure façon d'enseigner les principes de la plongée en scaphandre à un ou plusieurs élèves débutants.

Note minimale : 10/20

12) Pédagogie pratique. Le candidat doit montrer ses capacités à expliquer à des élèves enseignants la meilleure façon de conduire une leçon de plongée avec immersion dans la zone des 40 m.

Note minimale : 10/20

13) Pédagogie d'examen. En pratique et en théorie, le candidat doit montrer ses capacités à concevoir, organiser et conduire des séances d'évaluation certificative. Il devra, en outre, expliquer et justifier la notation qu'il préconise pour les brevets d'encadrant.

Note minimale : 10/20

14) Pédagogie d'encadrement. Le candidat doit montrer ses capacités à accompagner, suivre et évaluer des élèves enseignants dans la mise en œuvre de leur démarche pédagogique et de proposer différentes solutions tout au long du stage.

Note minimale : 12/20

15) Démonstration des gestes de premiers secours et enseignement à l'assistance et au sauvetage nautique (UC 8 du CAFSAN).

Note minimale : 10/20

Epreuves théoriques (Orales)

16) Soutenance d'un mémoire sur un sujet relatif à la plongée choisi par le candidat. Ce sujet doit être développé avec une approche originale permettant aux candidats de démontrer une capacité d'analyse et de réflexion.

Note minimale : 6/20

17) Contrôle des connaissances relatives aux fondements théoriques de l'activité subaquatique.

Note minimale : 10/20

18) Assistance à la navigation (notions élémentaires en matière de météorologie, de navigation, de pilotage et de matelotage).

Note minimale : 10/20



Attestation de réussite / Relevé de notes – MF2

Demande de carte brevet : FSGT/CMAS ou FSGT

A transmettre au siège de la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le Livret.
FSGT Plongée – 14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception carte) :

N° de licence FSGT :Club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet d'encadrant niveau IV – Moniteur fédéral 2^{ème} degré FSGT.

	Note minimale/20	Note obtenue
UC TECHNIQUE		
1) 1000 mètres capelé (F/NF)	Fait	
2) Sauvetage à la palme 25 mètres	10	
3) Sauvetage de 50 mètres	10	
4) Apnée à 15 mètres	Fait	
5) Organisation et conduite de palanquée à 50 mètres		
Moyenne de l'UC	12	
UC DIRECTION DE STAGE		
6) Direction de plongée	10	
7) Organisation globale du stage	10	
8) Animation pédagogique générale	10	
9) Aspects sécuritaires	10	
Moyenne de l'UC	12	
UC PEDAGOGIQUE		
10) Pédagogie théorique	10	
11) Pédagogie préparatoire	10	
12) Pédagogie pratique	10	
13) Pédagogie d'examen	10	
14) Pédagogie d'encadrement	12	
15) Pédagogie du sauvetage et de l'assistance nautique	10	
Moyenne de l'UC	12	
UC THEORIQUE		
16) Mémoire	06	
17) Fondements théoriques de la plongée	10	
18) Assistance à la navigation	10	
Moyenne de l'UC	12	
Moyenne générale	12	

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :